

Kinenveu ? Même le Maroc refuse la veuve religieuse !

écrit par Paco | 3 mars 2021



Kinenveu ?

Le Maroc, l'en veut pas d'la veuve religieuse !

De haine, l'araignée, est grosse pourvoyeuse...

Aucun talon pour l'écraser.

Pas un gourbi pour la caser...

Il y aurait bien la mort, pour être la broyeuse ?!...

PACO. Crevettes Bigeard ? ☐

02/03/2021.

.

Le Maroc refuse de coopérer dans l'extradition de [MALIKA EL AROUD](#), celle qui est surnommée « la veuve noire » du djihadisme. L'annonce a été faite, lundi par Sammy Mahdi le secrétaire d'État à l'asile.

C'est en 2010 que Malika El Aroud, surnommée la « veuve

noire » du djihad ou encore la « fiancée des djihadistes », a été condamnée pour participation à un groupe terroriste. Elle a été déchue de sa nationalité belge par un arrêt de la cour d'appel de Bruxelles, le 30 novembre 2017, pour « avoir gravement manqué à ses devoirs de citoyenne belge », rapporte RTBF.

Il ne lui reste que sa nationalité marocaine à faire valoir. Mais depuis 2019, le Conseil du Contentieux des Étrangers essaye d'organiser son rapatriement sans y parvenir. Le Maroc reste de marbre devant la demande qui lui a été adressée. « Pour l'instant, elle ne peut pas être éloignée du territoire belge. Bien sûr, elle reste dans le collimateur des services », explique le secrétaire d'État dans un communiqué.

Sammy Mahdi juge « frustrant » le comportement du Maroc et demande des sanctions en matière de visas pour les pays qui ne reprennent pas leurs propres citoyens. « Le retour ne doit pas rester une proposition facultative pour les pays d'origine. Les pays qui coopèrent bien peuvent être récompensés par des avantages en matière de visas, mais ces avantages devraient être retirés lorsque les pays ne le font pas », a-t-il menacé.

<https://www.bladi.net/maroc-retour-malika-el-aroud,80414.html>